

Réf. : RL/DL/NC/2023- 06

Objet : convocation conseil municipal



Madame la Conseillère municipale,
Monsieur le Conseiller municipal,

Conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal, prévue :

Mardi 23 mai 2023
A 18 heures 30
Salle du Conseil Municipal – Mairie de Moissac.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	3
Procès-verbal de la séance du 09 mars 2023	3
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4
1. Avis du Conseil Municipal sur le nouveau projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H)	4
2. Désaffectation et déclassement du domaine public d'une bande de terrain	9
FESTIVITES	14
3. « Moissac : Fruits et Saveurs », 60 ^{ème} anniversaire du syndicat défense AOP Chasselas et les journées du patrimoine les 16 et 17 septembre 2023 – Convention de partenariats financiers auprès des partenaires de la filière professionnelle des expéditeurs et coopératives	14
4. « Moissac : Fruits et Saveurs », Convention de partenariat entre la Mairie de Moissac et le Site Remarquable du Goût de Moissac – Edition 2023	17
5. « Moissac : Fruits et Saveurs », Convention de partenariat entre la Mairie de Moissac et le Syndicat Défense du Chasselas de Moissac – Edition 2023	21

DECISIONS PRISES EN VERTU DES DELIBERATIONS DU 23 JUILLET 2020, DU 19 MAI 2022 ET DU 12 DECEMBRE 2022 ATTRIBUANT DES DELEGATIONS AU MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

25

6. Décisions n° 2023 – 36 à n° 2023 – 46

25

QUESTIONS DIVERSES

Pour chacune des questions énumérées ci-dessus qui seront soumises à une délibération, des notes explicatives de synthèse sont jointes à la présente convocation.

Vous remerciant de votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère municipale, Monsieur le Conseiller municipal, l'expression de mes respectueuses salutations.



Fait à Moissac, le 17 mai 2023



Le Maire de Moissac,

Romain LOPEZ

Pièces annexes :

- 1 - Procès-verbal de la séance du 09 mars 2023.
- 2 – Annexes PLUI-H :
 - o Correction zonage A00
 - o Corrections OAP 04
 - o Corrections OAP 05
 - o Corrections OAP 06B
 - o Corrections OAP 10
 - o Corrections OAP 12
 - o Corrections OAP 15
 - o Corrections OAP 20
 - o Corrections OAP 23
 - o Corrections OAP 24
 - o Corrections OAP 25
 - o Emplacements réservés 2023
 - o Observations Commune de Moissac après arrêt
 - o PLU modification zonage arrêt 2023
- 3 – Décisions numéros 2023-36 à 2023-46.